

Un sursis de six mois pour Windows XP

Selon nos confrères de *Computerworld*, Microsoft aurait décidé de **reporter la date limite de disponibilité de Windows XP du 31 janvier 2009 au 31 juillet 2009...** sous certaines conditions.

La raison invoquée est de rassurer les entreprises, qui pourront continuer à acheter des ordinateurs pourvus de Vista et d'une offre de « *downgrade* » vers Windows XP, une possibilité réservée aux seuls grands constructeurs.

À priori, c'est **l'unique cas où Windows XP sera encore disponible**. L'installation par défaut de Windows XP sur une nouvelle machine ne sera plus possible à partir du 31 janvier 2009. Les intégrateurs ne pourront donc plus acquérir de licence de Windows XP à compter de cette date. Rien ne les empêche toutefois de se constituer des stocks, car les grossistes français disposent encore d'un grand nombre de licences.

Ce choix est imposé par le marché : dans un contexte de crise économique avancée, **certaines entreprises tardent à basculer leur parc de machines sous Vista**. Lors de nouveaux achats, Windows XP est alors un passage obligé, l'arrivée de Vista risquant d'augmenter l'hétérogénéité du parc.

Il s'agit donc là encore d'un coup de frein pour la migration des entreprises vers Vista, mais aussi d'une – relative – bonne affaire pour Microsoft, qui ne risque rien à distribuer cet OS largement rentabilisé. Certains y verront un sévère revers pour la firme. D'autres, arguant que la compagnie n'avait jusqu'alors pas fourni de date limite pour le programme de *downgrade*, n'y verront qu'un pétard mouillé.

Rappelons enfin que **ceci ne touche que la fourniture du média** permettant de passer de Vista à Windows XP. L'autorisation de *downgrade* fait partie de la licence utilisateur de Vista (édition professionnelle OEM et édition intégrale OEM). Ce droit n'est pas limité dans le temps.

Après le 31 juillet 2009, les médias permettant cette opération n'étant plus disponibles, les constructeurs ne pourront plus proposer de *downgrade*. Mais cela ne changera rien pour l'acheteur, qui pourra effectuer cette opération à l'aide d'un simple CD d'installation de Windows XP édition professionnelle. **Bref, ce ne sont pas les acheteurs qui ont gagné un sursis, mais bel et bien les constructeurs.**